

Communiqué

Légère hausse du prix de l'électricité en 2018

Les Services industriels de Fully présentent leurs tarifs d'une électricité produite entièrement à partir d'énergies renouvelables. Suite à l'acceptation de la stratégie énergétique 2050, le prix de l'électricité augmentera légèrement après cinq années de baisses consécutives.

Après un niveau minimal record, les conditions de l'approvisionnement de l'énergie sur le marché montrent une évolution à la hausse. Cette légère augmentation sur le prix de l'énergie sera compensée en grande partie par l'optimisation des coûts du réseau.

Suite à l'acceptation de la Loi sur l'énergie le 21 mai dernier, le Conseil fédéral n'a pas encore fixé de manière définitive la taxe d'encouragement à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables. Selon l'Office fédéral de l'énergie, ce supplément pourrait passer de 1.5 à 2.3 ct/kWh.

Concrètement, pour un ménage consommant en moyenne annuellement 4'500 kWh, la hausse maximale, si elle se confirme par le Conseil fédéral, correspondrait à un montant d'environ 40 francs par année.

Les informations détaillées sur les adaptations tarifaires sont disponibles à l'adresse www.fully.ch.

Fully, le 31 août 2017

La Commune de Fully

Pour tout renseignement

Olivier Studer, chef des Services industriels, 027 747 11 70